

Plafonds de ressources (€) utilisés pour l'accèsion sociale à la propriété en 2022

USH - DE - Février 2022

Catégorie de ménage

Pour le PSLA, le PTZ et le PAS, la catégorie de ménage correspond au nombre de personnes destinées à occuper le logement.

Pour le PLS Accession, la catégorie de ménage est la suivante:

- 1 Une personne seule
- 2 Deux personnes ne comportant aucune personne à charge à l'exclusion des jeunes ménages ; ou une personne seule en situation de handicap.
- 3 Trois personnes ; ou une personne seule avec une personne à charge ; ou un jeune ménage sans personne à charge ;
ou deux personnes dont au moins une est en situation de handicap.
- 4 Quatre personnes ; ou une personne seule avec deux personnes à charge ; ou trois personnes dont au moins une est en situation de handicap.
- 5 Cinq personnes ; ou une personne seule avec trois personnes à charge ; ou quatre personnes dont au moins une est en situation de handicap.
- 6 Six personnes ; ou une personne seule avec quatre personnes à charge ; ou cinq personnes dont au moins une est en situation de handicap.

Pour le Logement Intermédiaire Accession, la catégorie de ménage est la suivante :

- 1 Une personne seule
- 2 Deux personnes sans pers. à charge à l'exclusion des jeunes ménages.
- 3 Trois personnes ou 1 pers. seule avec 1 pers. à charge ou jeune ménage sans personne à charge.
- 4 Quatre personnes ou une pers. seule avec deux pers. à charge
- 5 Cinq personnes ou une pers.seule avec trois pers. à charge
- 6 Six personnes ou une pers. seule avec quatre pers. à charge

PLS ACCESSION

Catégorie de ménage		Paris et communes limitrophes	Ile-de-France hors Paris et communes limitrophes	Autres régions
1		35 088	35 088	30 504
2		52 440	52 440	40 737
3		68 743	63 036	48 989
4		82 075	75 507	59 142
5		97 651	89 385	69 573
6		109 883	100 587	78 409
Par personne supplémentaire		12 246	11 208	8 746

ZONE A

Catégorie de ménage		PAS	PTZ	PSLA	Logement Intermédiaire Accession	
					A bis	A
1		37 000	37 000	33 400	43 693	43 693
2		51 800	51 800	46 759	65 302	65 302
3		62 900	62 900	53 440	85 603	78 497
4		74 000	74 000	60 788	102 204	94 026
5		85 100	85 100	69 340	121 603	111 310
6		96 200	96 200		136 835	125 257
Par personne supplémentaire		11 100	11 100		15 245	13 956

ZONE B1				
Catégorie de ménage	PAS	PTZ	PSLA	Logement Intermédiaire Accession
1	30 000	30 000	25 318	35 613
2	42 000	42 000	33 761	47 559
3	51 000	51 000	39 052	57 192
4	60 000	60 000	43 273	69 044
5	69 000	69 000	47 482	81 222
6	78 000	78 000		91 536
Par personne supplémentaire	9 000	9 000		10 212

ZONE B2				
Catégorie de ménage	PAS	PTZ	PSLA	Logement Intermédiaire Accession
1	27 000	27 000	25 318	32 052
2	37 800	37 800	33 761	42 802
3	45 900	45 900	39 052	51 473
4	54 000	54 000	43 273	62 140
5	62 100	62 100	47 482	73 100
6	70 200	70 200		82 383
Par personne supplémentaire	8 100	8 100		9 187

ZONE C				
Catégorie de ménage	PAS	PTZ	PSLA	Logement Intermédiaire Accession
1	24 000	24 000	25 318	32 052
2	33 600	33 600	33 761	42 802
3	40 800	40 800	39 052	51 473
4	48 000	48 000	43 273	62 140
5	55 200	55 200	47 482	73 100
6	62 400	62 400		82 383
Par personne supplémentaire	7 200	7 200		9 187